

Parking vélos
accessible 24h/24 et 7j/7

BIENVENUE !

1

ACCÈS



- Réservé aux détenteurs d'une carte KorriGo (disponible à l'espace BREIZHGO de la gare SNCF d'Auray ou sur www.breizhgo.bzh)
- aux usagers des transports collectifs
- pour une durée d'un an renouvelable

2

UTILISATION



- Présentez votre Carte KorriGo activée sur le lecteur puis tirez sur la porte
- Stationnez votre vélo sur un des racks prévus à cet effet
- Sécurisez votre vélo correctement identifié avec votre cadenas

3

INFORMATIONS

Pour activer votre carte KorriGo, pour plus d'information, ou en cas de dysfonctionnement, de dégradation ou de vol, contacter le **01 78 66 20 12** du lundi au vendredi de 7h30 à 20h, et le samedi de 8h à 20h.



Parking vélos

CHARTRE D'UTILISATION ET DE BONNES PRATIQUES

Usage réservé aux détenteurs d'une carte KORRIGO, après activation auprès du Centre Relation Client, dans la limite des places disponibles.

MODALITÉS DE FONCTIONNEMENT

- Inscription gratuite pour accéder à l'abri et valable 1 an. A renouveler par l'utilisateur en recontactant le Centre de Relation Client (01 78 66 20 12). Pensez à retirer votre vélo au plus tard le dernier jour de validité de votre inscription ou à effectuer votre réinscription au préalable. Inscription résiliable sur simple appel.
- Carte d'accès individuelle et personnelle. Ne peut être prêtée ou donnée à des tiers.
- En cas de perte ou de vol de la carte d'accès à l'abri-vélos, facturation des suivantes via l'espace BREIZHGO.

En cas de dysfonctionnement, de perte ou de vol de la carte d'accès, prévenez le Centre Relation Client sous 24h afin de désactiver la carte égarée ou volée. Rapprochez-vous ensuite de l'espace BREIZHGO afin d'obtenir une nouvelle carte.

USAGE

- Accès 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24. En cas de fermeture exceptionnelle de l'abri, celle-ci sera annoncée au préalable par voie d'affichage.
- Usage exclusivement réservé au stationnement des vélos, avec ou sans assistance électrique. Les deux-roues motorisés (scooters, cyclomoteurs, motocyclette...), les trottinettes et les monoroues sont interdits.
- Un seul vélo par inscription/carte d'accès peut y être déposé.
- Utilisation pour un stationnement temporaire. Il ne peut servir de garage permanent.
- Nécessité d'être couvert par une assurance responsabilité civile.

Aucune indemnité ne peut être demandée en cas d'impossibilité de stationnement ou de dysfonctionnement.

BONNES PRATIQUES À RESPECTER

- Stationnez votre vélo sur un des racks à vélos prévus à cet effet.
- Remontez correctement le module de stationnement si vous déposez votre vélo sur un rail supérieur.
- Ne stationnez pas un vélo avec un siège pour enfant sur un rack inférieur au risque qu'il soit écrasé à la descente du rack supérieur.
- Ne pas s'approprier un emplacement, par le biais d'un antivol par exemple, quand votre vélo n'y est pas stationné. Places de stationnement non attitrées.
- Identifiez votre vélo (numéro de série de carte d'accès ou numéro de téléphone).
- Respectez la propreté des lieux et ne laissez pas d'objets ou de colis dans l'abri-vélos.

POUR ÉVITER VOL ET ACCIDENT

- Veillez à la mise en sécurité de votre vélo : au sein de l'abri, le vélo est placé sous la responsabilité du détenteur de la carte d'accès. Il appartient aux utilisateurs d'utiliser un antivol personnel afin de sécuriser leur vélo. L'utilisation d'un antivol en U est recommandée.
- Marquez votre vélo : le marquage BICYCODE® consiste à graver un numéro unique sur votre vélo afin de faciliter sa restitution en cas de perte ou de vol. Plus d'infos sur www.bicycode.org

Ni Auray Quiberon Terre Atlantique ni l'exploitant du présent abri-vélos ne sauraient en aucun cas être tenus pour responsables des vols, dégradations, détériorations ou destructions des vélos entreposés dans l'abri-vélos.

Pour l'abonnement et son renouvellement, pour signaler un dysfonctionnement ou un problème technique, en cas d'anomalie liée à l'usage de la carte d'accès : contactez le Centre Relation Client au 01 78 66 20 12, ouvert du lundi au vendredi de 7h30 à 20h et le samedi de 8h à 20h.